

5

VU LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
LE :

CE VNTM
N J

Par délibération en date du 9/12/2021, le conseil municipal de la commune de CATUS a décidé d'engager une procédure d'enquête publique relative à la régularisation du Chemin Rural de Falgayrat au droit des propriétés SANCE et BALDY, nécessitant le déclassement d'une partie de ce Chemin.

RAPPORT DE PRESENTATION

Le dossier d'enquête comprend :

- Une notice explicative
- Un plan de situation,
- Un extrait cadastral avant modification
- Un extrait de plan cadastral après modification,
- Un plan de division
- Des photos de l'état des lieux.

NOTICE EXPLICATIVE

Le Chemin dit de Falgayrat est un Chemin en terre, carrossable, reliant le lieu-dit Flory à celui de Falgayrat. Il dessert plusieurs bâtiments dans sa partie Nord, les derniers bâtiments desservis étant ceux de l'Indivision BALDY et ceux de l'Indivision SANCE.

La position actuelle du Chemin n'est pas nouvelle, compte tenu des talus et arbres existants.

Après relevé et bornage, il s'avère que des échanges et cessions sont nécessaires entre les trois propriétaires actuels. Un DMPC a été numéroté le 04/05/2021, permettant l'identification des parcelles à échanger :

- La commune doit céder à l'Indivision SANCE la parcelle notée B, No 1272 (objet de l'enquête publique)
- L'Indivision BALDY doit céder à la commune les parcelles notées B, Nos 1264, 1266 et 1268.
- L'indivision BALDY doit céder à l'Indivision SANCE les parcelles notées B, Nos 1267 et 1269

Ces échanges permettent de régulariser la position du Chemin actuel, avec continuité du Domaine Public entre les lieu-dits Flory et Falgayrat.

La présente enquête publique porte uniquement sur la parcelle numérotée B, No 1272, d'une contenance cadastrale de 115m².

Documentation complémentaire
demandée par le COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR

N J